



# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions : 1<sup>re</sup> page, 5 fr. la ligne ; 2<sup>e</sup> page, 3 fr. la ligne  
Abonnements et Annonces payables d'avance.

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an 10 fr.; France et Etranger, 12 fr.

## Le gaspillage continue jusqu'où ira-t-on ?

En votant les nouveaux crédits pour la construction de la ligne de Bir-Kassa — Medjez-el-Bab — Téboursouk — Les Salines comment se fait-il que les délégués aient été si peu soucieux des deniers publics pour ne pas demander — exiger même — la coopération financière de la mine de Djerissa, la principale bénéficiaire de cette ligne qui fait double emploi avec celle de la Medjerda sur un parcours de 70 kilomètres ?

Allons-nous, comme toujours, indéfiniment, jeter des millions par les fenêtres pour permettre à de riches sociétés de distribuer de plus gros dividendes à leurs heureux actionnaires ?

S'il en été autrement, voyons, est-ce qu'on aurait songé à aller faire ce grand détour de 12 ou 15 kilomètres pour arriver à Tunis ? Evidemment non. On aurait intercalé tout simplement une voie étroite dans la voie large jusqu'à la sortie du tunnel de Tunis ou un peu plus loin vers le Bardo ce qui n'eût gêné en rien la circulation des trains de la voie large ceux-ci étant assez peu nombreux et c'eût été la logique même ; mais non, comme il faut desservir surtout et avant tout Djerissa les malheureux voyageurs devront faire 12 à 15 kilomètres de plus et subir les interminables manœuvres à Bir-Kassa et Djebel-Djelloud et la Tunisie supporter la lourde charge de la dépense.

Nous pensions que le temps des folies était passé et que nos délégués n'avaient pas encore tout à fait perdu le souvenir des longs débats qui eurent lieu en 1911-12 à la Chambre des députés précisément au sujet des crédits de nos voies ferrées.

Nous voyons qu'ils ne s'en sont plus souvenus pas plus qu'ils n'ont songé que la Tunisie ployant déjà sous le faix des impôts ne pouvait en supporter indéfiniment de nouveaux alors surtout qu'il s'agit de favoriser des intérêts privés, respectables assurément, mais non privilégiés.

Si l'état de nos finances permettait de construire cette nouvelle ligne sans charge nouvelle pour les contribuables nous n'élèverions sans doute pas la voix, nous demanderions que la Compagnie de Djerissa soit astreinte à un supplément de taxe de transport pour gager l'emprunt jusqu'au jour où le trafic serait suffisant pour couvrir les frais d'exploitation, d'intérêts et d'amortissement du capital engagé. Mais malheureusement nos finances doivent être dans un état lamentable puisque les impôts pleuvent dru comme grêle sur nos pauvres épaules et nous nous demandons même avec angoisse jusqu'où on ira !

Nos délégués en votant la ribambelle de millions n'ont pas songé qu'une voix pourrait encore s'élever à la Chambre pour

empêcher le gaspillage puisqu'aujourd'hui on dessert très aisément et à la satisfaction générale toutes les régions dépourvues de chemin de fer au moyen de services automobiles et de camions-autos bien suffisants pour le transport des voyageurs et des marchandises.

J.-S.-P.

## BULLETIN

### Un exposé sincère et courageux de notre situation financière parle le ministre des finances.

« Nous sommes dans la nécessité de restreindre nos dépenses et de les payer sur notre trésorerie. Toute autre politique serait néfaste.

« Il ne faut pas que le prêteur et le contribuable aient l'impression de jeter leur argent dans un abîme sans fond.

Hélas ! malheureusement c'est bien celle qu'il a quand il voit tant de gaspillages autour de lui.

La guerre a entraîné une effroyable destruction de richesse. Elle a détruit les moyens de production et consommé tous les stocks. Elle a employé des millions d'hommes à consommer et à détruire au lieu de produire. La conséquence est un appauvrissement général du monde.

Pas de tout le monde, car ici, en Tunisie, des fortunes scandaleuses ont été édifiées qui scandalisent les honnêtes gens.

On a vu qu'il fallait surpayer les denrées et le travail : de scandaleux profits ont pu s'édifier, sur lesquels le fisc d'abord, la justice peut-être auront le dernier mot à dire.

Le ministre parle d'or, sera-t-il écouté ? et nos autorités voudront-elles faire rendre gorge aux profiteurs que de louches complaisances semblent couvrir d'une protection inexplicable.

On a été entraîné à user de plus en plus la faculté d'émission fiduciaire de la Banque de France.

Et de celle d'Algérie dont l'émission s'élève — saluez-la chapeau bas — à un milliard trois cent millions pour un capital social de vingt-cinq millions !

Aux billets de banque il faut ajouter les bons de la Défense Nationale. Or, l'émission de 1919 est de 23 milliards.

Le résultat ne s'est pas fait attendre. Au fur et à mesure que la France se multipliait son pouvoir d'achat diminuait. Les prix montaient pendant la guerre. L'ouverture de crédits pour les achats en commun a masqué la crise, mais l'inflation fiduciaire a créé une richesse factice. Elle a entraîné la hausse des prix et la tension des changes.

En 1913, notre balance commerciale nous a permis de constituer des réserves d'or à la Banque de France qui a rendu de grands services ; mais en 1919, nous avons importé 29 milliards et exporté pour 8 milliards, soit un déficit de 21 milliards.

M. Marsal énumère ces importations. Puis il indique qu'il faut pour parer à la situation comprimer les dépenses.

Tout service inutile, ajoute-t-il, doit

être supprimé. Tout fonctionnaire, dont la présence n'est pas indispensable, doit disparaître. Toute indolence et toute gabegie doivent être réprimées avec rigueur et ne mettre à la charge de la trésorerie que les dépenses inévitables. Poursuivre la perception et le financement de la dette de l'Allemagne c'est le devoir de l'heure présente. Le gouvernement est entré résolument dans cette voie. Il continuera.

Des impôts nécessaires seront proposés au Parlement. Dès qu'ils seront votés ils seront mis en recouvrement sans faiblesse.

Le devoir fiscal est un devoir sacré : s'y dérober, c'est trahir la France et nos morts.

Les résultats du travail que nous avons à entreprendre sera la diminution des billets et la baisse du change.

Ici, on n'a pas attendu l'avis du ministre des finances pour entrer tête baissée dans la voie des impôts à telle enseigne que la vie n'est plus tenable aux pauvres bougres qui ne cherchent qu'une occasion de fuir un pays qui n'a plus de charme pour les français. Et, contrairement aux promesses faites à la Conférence Consultative, loin de diminuer le nombre de nos fonctionnaires augmente tous les jours dont quelques-uns indignes de figurer dans les cadres administratifs. Nous préférons ne pas insister sur un chapitre scabreux digne de la plume d'un Baolou Khasna qui, lui, peut tout dire dans son sabir, braver les lois et la pudeur.

Comme la Tunisie change !

## NOS ÉCHOS

A quand l'interdiction de la fabrication et de la vente de la boukha.

Alors que l'absinthe et l'anisette sont prohibées on ne s'explique pas pourquoi la boukha ne subit pas le même sort.

### Aux prochaines arrivées

M. Marcel Trélat, président du Conseil d'Administration de la Cie des Chemins de fer du Bône-Guelma et Prolongements à qui nous souhaitons une bien cordiale bienvenue.

### A la Chambre de Commerce

Nous adressons nos vives félicitations à nos amis Pellet, Bloch, Bouillier etc, etc, qui ont été réélus membres de la Chambre de Commerce où ils pourront continuer à servir utilement les intérêts de leurs mandants.

### Médaille militaire

Parmi les médaillés militaires de la dernière promotion nous relevons avec plaisir le nom de M. A. Combry ancien maître-tailleur du 4<sup>e</sup> tirailleurs à Soussse, actuellement propriétaire des Grands Magasins de la Belle Jardinière, rue d'Italie. Nous lui adressons nos bien sincères félicitations.

### A la Résidence Générale

M. de Castillon Saint Victor, conseiller d'ambassade, inspecteur des consulats est nommé délégué à la Résidence générale en remplacement de M. Dobler, ministre plénipotentiaire, qui prend les fonctions de chef de la comptabilité au Ministère des Affaires Etrangères.

### Mariage

Nos confrères Mme et M. de Ceccaty, de la « Dépêche Sfaxienne » nous font part du mariage de leur fils Valbert avec Mlle Madeleine Brouillonnet de Frontignan (Hérault).

Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de santé et de bonheur et nos félicitations aux parents.

### Petites nouvelles

M. Moreau, directeur général de la Banque de l'Algérie est de passage à Tunis ;

M. Hermann, directeur de la Cie des chemins de fer du Bône-Guelma, venant de Paris est rentré la semaine dernière.

### A la « Dépêche Tunisienne »

Notre confrère Lecore-Carpentier, directeur de la « Dépêche Tunisienne », qu'une longue et douloureuse maladie avait tenu éloigné de son bureau, vient de reprendre sa place.

Nous sommes heureux de l'assurer à cette occasion de notre sympathie et de lui adresser nos félicitations.

### Encore un français qui s'en va

Installé à Soussse, depuis 40 ans, M. Leopold DREYFUS, ayant cédé son commerce se retire à Paris.

Mais comme il garde des intérêts dans le pays et de solides amitiés, Soussse conserve l'espoir de le voir revenir, attiré par le beau soleil de Tunisie, pour y passer les hivers.

### Gaspillage sans nom

C'était pendant la grève des balayeurs de rues. Les ordures ménagères étaient jetées un peu partout surtout au coin des rues et y restaient longtemps.

Un jour, passant derrière le contrôle civil nous eûmes le spectacle de voir dans un tas des boîtes de lait condensé avec leur contenu, des morceaux de pain à n'en plus finir, des légumes de toutes sortes, parmi lesquels des bottes de carottes intactes en parfait état de consommation.

Nous ignorons de quelle maison ou du contrôle civil provenait tout cela mais un gaspillage pareil ne devrait pas être permis dans un moment où la vie est si chère par suite de la rareté des produits et les auteurs devraient être poursuivis et condamnés sévèrement. On pourrait les rechercher et il serait facile de les retrouver.

### On dit que :

Il est inadmissible qu'un condamné pour meurtre puisse échapper aux suites de sa condamnation parce qu'une brebis galeuse des Services Judiciaires aura fait disparaître le marouf portant condamnation ;

On dit que le sieur Dallagi, de cette administration, pourrait être utilement consulté pour la découverte de l'auteur de cette soustraction ; pour quoi ne le fait-on pas ; celui-ci ne demandant pas mieux que d'éclaircir ses chefs pour la découverte du coupable.

### En voulez-vous de la vie chère ?

La Conférence Consultative a voté un impôt de trois pour cent sur le pétrole : nous nous demandons en vertu de quel vote nos dirigeants ont jugé à propos de relever le prix du pétrole de 66 o/o.

On prétendra pour justifier cette augmentation qu'elle est faite en vue du change et pour éviter un plus gros relèvement plus tard.

Cette éventualité peut ne pas se produire mais en attendant nous aurons payé le pétrole un prix jugé excessif même en temps de guerre et bien plus aujourd'hui.

Cette augmentation venant après celle du sucre nous criions à nos dirigeants : casse-cou : il n'en faut pas plus pour soulever les colères.

### Carnet

Nous avons eu à enregistrer la semaine dernière la naissance d'un fils chez Mme et M. Atger, fille et gendre de notre confrère et ami Lecore-Carpentier, directeur de la « Dépêche Tunisienne ».

Nous lui adressons ainsi qu'aux parents du jeune Emile nos félicitations et à ce dernier nos vœux de bonheur.

Et trois décès de vieux tunisiens de la première heure :

Mme Auguste Pélissier, femme de notre ami, le courtier en immeubles bien connu et estimé sur la place de Tunis.

MM. Ducroquet, directeur général honoraire des finances et Delsor, commis principal des postes et télégraphes.

Aux familles éprouvées par ces deuils vont nos condoléances.

### Tribune électorale

Le parti économique et social vient de désigner ses candidats à la Conférence Consultative suivants :

Ferryville : Ottavy, entrepreneur de travaux publics ;

Sfax : Paoli François, agent de la Cie du Sfax-Gafsa ;

Grombalia : Farrugia René, représentant ;

Sousse : Casanova, agent de la Cie Bône-Guelma ;

Medjez-el-Bab : Ottavy, entrepreneur de travaux publics ;

Le Kef : Pellegrin, agent de la Cie Bône-Guelma ;

Souk-el-Arba : Mongeaud, agent de la Cie Bône-Guelma.

Ultimeusement le nom des candidats des autres circonscriptions seront communiqués.

Nous relevons avec plaisir le nom de notre ami René Farrugia, qui compte des sympathies à Nabeul et dans tout le contrôle de Grombalia, son élection nous paraît certaine.

### L'éternelle sacrifiée !

C'est la rive sud du lac de Tunis autrement dit Maxula-Rades, St-Germain et Hammam-el-Lif.

Depuis toujours, cette malheureuse rive a été traitée en paria peut-être parce que l'élément français y domine et ensuite parce qu'elle n'a pas l'avantage d'y posséder la résidence d'été du Ministre de France.

Que ce soit pour l'eau ou pour les moyens de transports elle a toujours marqué le pas sur la rive nord.

Pendant que l'une a de l'eau à satiété, nuit et jour, pendant l'été, l'autre est réduite à la portion congrue et il n'est pas rare de voir sa conduite fermée, en été, à cinq heures du soir.

Pendant que l'une possède un tram électrique à voie large, avec double accès sur Tunis, l'autre n'a que le Bône-Guelma qui lui marchande les trains pour ainsi dire au compte-gouttes.

On allait bien lui construire un tram, mais la guerre est venue et les travaux ont été naturellement arrêtés.

Aujourd'hui, le matériel manque pour le finir et il faudrait attendre peut-être longtemps si la solution suivante n'avait été trouvée, et à laquelle, nous espérons, l'accueil le plus favorable sera réservé : on supprimerait la ligne Bd de Paris — la Marsa sans grande utilité pour en affecter le matériel à la ligne d'Hammam-el-Lif ; il manquerait bien quelques kilomètres de voie mais en ramassant de ci de là et en en faisant venir un peu de Marseille on arriverait à construire toute la ligne dont le point terminus à Tunis de même que celui de la Goulette — La Marsa serait reporté au bas de l'Avenue Jules-Ferry, derrière la statue.

Les malheureux habitants de Maxula-Rades, St-Germain, Hammam-el-Lif attendent avec d'autant plus d'impatience cette solution que les tarifs du B.-G. sont horriblement chers plus du double de ceux du T. G. M. aujourd'hui, plus de 100 pour 100 d'augmentation alors que sur les trams les abonnements y n'ont pas été augmentés dans les mêmes proportions.

Nous avons vainement appelé la bienveillante attention de M. le résident général sur cette question, notre voix, hélas ! a préché dans le désert : *Vox clamantis in deserto.*

## La Roulette en Tunisie

Si nous nous occupons de cette question de préférence à toute autre, c'est parce que notre municipalité se propose de mettre bientôt la location du Casino aux enchères et qu'il faut éviter cette erreur qui pourrait nous coûter cher parce que nous aurions sur les bras des locataires qui n'entendraient pas se laisser frustrer de ce qu'ils croiraient leur être légitimement dû si l'on se décidait comme nous l'espérons à installer la roulette en France et en Tunisie pour ne pas laisser ce monopole aux boches ou sous boches de Monaco. Et puis, c'est parce que nous sommes énervés, profondément énervés, comme tout le monde du reste, de lire, chaque jour, les listes interminables d'impôts que publie le « Journal Officiel Tunisien » dans chacun de ses numéros et nous nous demandons jusqu'où on ira dans cette voie si fâcheusement ouverte ; quand s'arrêtera-t-on ?

Nous nous attendions bien à voir le gouvernement chercher de ressources mais nous ne pensions pas qu'il serait acculé au point d'être obligé de faire flèche de tout bois et de frapper à toutes les portes, de relever tous les impôts existants.

En installant la roulette, bien près d'être admise en France, dans certaines villes d'eaux ou climatiques, ce sont des ressources considérables en perspective que nous n'avons pas le droit aujourd'hui de dédaigner. Si nous laissons échapper l'occasion, Alger ne ferait pas tant de manières et chercherait à la posséder.

Ses trois salles de spectacles, où sont autorisés les jeux, produisent 350.000 de cagnotte par mois, elles ont réalisé 2.100.215 francs de cagnotte depuis le début de la saison sur lesquels l'Etat prend une part importante. Notre confrère Hardy-Polday revenant à la charge dans son vaillant "Rabelais" écrit ce qui suit:

L'idée du rétablissement de la Roulette en France a fait un chemin rapide.

C'est qu'elle vient à son heure. Les besoins de l'Etat qui le forcent à chercher partout de l'argent font que parmi les Députés on a prêté quelque attention au surcroît de ressources qu'apporterait cette exploitation d'un jeu à rendement plus lucratif que ceux autorisés depuis la loi de 1907.

Dans les Villes — que cette loi a dotées aussi d'un pourcentage — combien de Municipalités qui, si l'on organisait une pétition, se rallieraient en bloc pour une mesure où leur budget, d'après les proportions établies, trouverait un allègement appréciable.

Inutile de dire si les Etablissements de Jeu, grands et petits, accueilleraient favorablement cette aubaine. Leur versement serait plus fort, mais c'est qu'ils auraient encaissé davantage.

Quant au joueur, il serait ravi; ce brave joueur qui est le payant, le contribuable bénévole de notre « Impôt Volontaire », on lui donnerait le jeu pour lequel il a toujours marqué

de la prédilection. Ça, c'est le côté plaisir. Mais pour le côté pratique ce qui lui serait surtout agréable — pour ceux qui en comprennent le mécanisme — c'est que, au lieu de leur prendre un Droit de Banque de 11 pour cent comme à la Boule, ou du 80, du 160 et jusqu'à du 600 pour cent comme au Baccara-Chemin de fer (ça dépend de la longueur de la passe), il ne serait plus frappé à la Roulette que d'un droit fixe de 3 pour cent sur les chances multiples et de 1 1/2 sur les chances simples.

Ce n'est pas le moment de faire de la théorie et d'expliquer pourquoi, bien que avec un droit moins élevé, la Roulette rapporte davantage.

Mais, que ce soit quantité des mises, qualité des joueurs, multiplicité des chances et tant d'autres raisons, le fait est constant, indéniable, prouvé par plus d'un siècle d'expérience: la Roulette est d'entre les jeux de notre époque celui qui, tout en restant relativement le plus honnête, donne les bénéfices les plus considérables.

Et, vu la loi du prélèvement avec pourcentage proportionnel au profit de l'Etat et des Villes, c'est celui à qui nos Législateurs devraient logiquement donner la préférence.

Du côté français, il y a unanimité pour en réclamer l'autorisation. A l'étranger, que Monte-Carlo regimbe, c'est assez naturel puisqu'il en perdrait le Monopole.

Mais cette Principauté aux tendances si suspectes à notre égard avant et pendant la guerre, cette Maison de Jeu qui par la composition de ses capitaux est devenue et demeure une affaire boche, est ce que notre Parlement a mission de les favoriser au détriment de nos nationaux?

Certains Politiciens égarés par de mauvaises pratiques ont trop longtemps, devant l'Or corrompue, sacrifié la dignité et l'intérêt de la France.

Le comble a été ce traité du 18 juillet 1918 dont le double but — chose effarante — est, politiquement, de soustraire la Principauté à notre Protectorat, et, financièrement, de sauver sa Maison de Jeu en lui assurant la pérennité d'une exploitation dont ce sont nos compatriotes qui pour la

plus grande partie font les frais sans que l'Etat français y recueille la moindre parcelle de cette contribution qui a pris place dans notre Code avec la loi sur les Jeux.

Eh bien! tant d'abus — car dans cette affaire complexe de Monaco tout se tient — il faut que cela cesse.

Que Monaco redevenue Terre de France, ce que depuis le Décret de la Convention du 14 février 1793 elle n'aurait jamais dû cesser d'être, que Monte-Carlo soit placé sous le Droit Français et verse dans notre Trésor National la part de ses millions qui est indiquée par la loi sur les jeux.

Ou s'il est écrit que la France, par suite de manœuvres qui frisèrent la trahison, doit encore attendre certaines contingences pour rentrer dans la plénitude de ses droits imprescriptibles, que pour le moment au moins les complaisances auxquelles elle veut bien condescendre ne soient pas un obstacle au relèvement de nos finances.

Et puisque la Roulette peut nous être une source de profit, qu'on y puise aussi pour le bénéfice de la France sans laisser toujours les Boches être les premiers, sinon les seuls, à s'y alimenter.

Tous ces raisonnements à propos de la Roulette s'appliquent également au Trente-Quarante si apprécié des gros Pontes et des calculateurs, et le rétablissement de ces deux jeux s'impose pour l'agrément des joueurs comme pour le profit de l'Etat.

HARDY-POLDAY.

Qu'allons-nous faire ?

P. S. — Dans le dernier numéro nous disions d'après le « Rabelais » de Nice que la somme encaissée par Monte-Carlo dans l'exercice en cours s'élevait, au 31 Janvier 1920, à 30 MILLIONS 932 MILLE 995 FRANCS et, sachant que les mois de février et mars sont toujours les plus productifs, nous prédisions que, à la clôture du bilan, le total se monterait de 46 à 47 MILLIONS.

Le mois de février a donné 8 MILLIONS 759 MILLE 919 FRANCS.

Ce qui fait que, au 29 février dernier, l'encaisse général était de 39 MILLIONS 692 MILLE 914 FRANCS.

Si mars que nous connaissons bientôt réalise un bénéfice égal à février — et l'on escompte encore davantage — on toucherait presque aux 50 millions.

Voilà qui vient singulièrement à l'appui de

la thèse que ce serait une folie de ne pas rétablir en France et en Tunisie au profit de nos Finances Nationales ces deux jeux, la Roulette et le Trente-Quarante qui dans la seule Maison de Monte-Carlo donnent de tels bénéfices.

Ce qu'il faut lire :

LA BAIONNETTE  
J'AI VU  
LA VIE AÉRIENNE

Administration du Bit-el-Mal

VENTE D'UNE PROPRIÉTÉ

Il est donné avis au public que le terrain dit « Kebd Amira » et « Henschir Hassine Ben Chaïba » sis au cheikhat d'El Maleh (caïdat de Souk-el-Arba) d'une contenance approximative de 71 H. dont une partie labourable sera vendu par voie d'enchères publiques.

La date de l'adjudication qui aura lieu aux bureaux de Bit-el-Mal, à Tunis, 55, rue de l'Eglise sera incessamment fixée.

S'y adresser pour tous renseignements et consultation du cahier des charges.

Chicorée du Nord

A LA BELLE ROUENNAISE

Agents dépositaires  
BOULLIER & PIRA  
12, Rue Es-Sadikia — TUNIS

JAMAIS rien ne vaudra l'Eau et la Poudre de riz MAUD  
MAUD EUVÉ, 287, rue Paradis, 287, Marseille

Pulsoconn du D<sup>r</sup> Macaura pour les affections rhumatismales, à l'état neuf, à vendre, 75 francs S'adresser au bureau du journal

POUR VOS TRACTEURS  
POUR VOS AUTOS

N'employez que l'huile VICTORINE reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 15 ans. COMPTOIR GÉNÉRAL DES PRODUITS LUBRIFIANTS — TUNIS.

MAISONS RECOMMANDÉES

Entreprise Générale de Travaux Électriques A. MINAUD & Fils, ancien l'Alcôuteur & Minaud - 7, Rue Léon-Roches - Tunis. Réparations - Magnéto - Toutes Machines Électriques - Rebobinage - Enroulement.

Droguerie de la Poste, S. Attal, 15, Rue d'Italie (en face la Poste), Tunis. Produits photographiques, produits chimiques etc.

Denrées coloniales : Borg frères — 11 rue des Glaciers Tunis — Maison de confiance vendant au détail au prix du gros. Produits de l'er choix.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires, boulangerie, G. B. Franco, X. FARRUGIA Succ<sup>r</sup>, 13, Rue Sidi Bou Mendil, Tunis

Pâtisseries, Dattes, Huiles et Confitures J. Zeitoun, 2, rue d'Italie, expédition pour tous pays.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France, Tunis. Brame Frères et Cie, pp<sup>tes</sup>

MANSOUR BEN GEMAA — Ship Chandler — Fournitures Générales pour la Marine — Sfax (Tunisie) — Maison Fondée en 1900.

Grand Hôtel de France, Sfax. 1<sup>er</sup> ordre, Viazzi, propriétaire; eau conduite dans toutes les chambres, cuisine soignée, service irréprochable.

Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia, Tunis J. & A. BEMBARON. Vente, échange et location de Pianos.

Pharmacie Scemama, (diplômé de la faculté de médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais, Tunis — Maison Française.

Maison de santé pour les yeux dirigée par M. le Dr Guénod, 1<sup>er</sup> clinique fondée en Tunisie en 1883 - 1, rue Zarkouh, Tunis.

Chocolat Modigliani, pur cacao et sucre, Expédition à l'intérieur, 19, rue Es-Sadikia, Tunis.

Entreprise Générale de Plomberie, Zinguerie et Electricité, David Cohen, 57 bis, rue des Maltais, Tunis.

Grand Hôtel, Lavit, propriétaire, 1<sup>er</sup> ordre, SOUSSE.

Manufacture de Chaussures de Luxe, M. SEBAG, 7, rue de Constantine - Tunis.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes - Maison LADISLAS, 4, Avenue de France, 4 — TUNIS

Artificiers — PAONESSA père et fils — Avenue Jules-Ferry — TUNIS.

PETITES ANNONCES

0,75 la ligne minimum : 2 lignes

A CÉDER : Un appareil ACOUSTICON, système perfectionné, en très bon état, ayant très peu servi à, sacrifier au prix d'avant guerre, s'adr. au journal.

A VENDRE : une jambe articulée neuve coté droit prix excessivement réduit s'adr. au journal.

A céder après fortune faite GRAND HOTEL de premier ordre dans une grande ville de Tunisie Belle clientèle - facilités de paiement Pour renseignements, s'adr. au journal.

Le Gérant : E. LUMBROSO

mp. spéciale de la "Petite Tunisie Sociale"

sous la direction de

l'Imprimerie Franco-Italienne

L. SORACI

17, Rue d'Athènes - TUNIS - Télég. 11.34

RAYMOND VALENSI

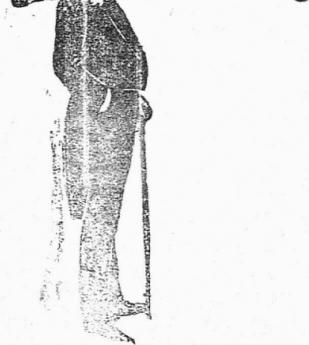
INGÉNIEUR ARCHITECTE  
22, rue de Russie — TUNIS  
Immeubles de rentes

Constructions industrielles et rurales  
Arrosage — Distribution d'eau  
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS

Dépôt de Machines Agricoles

41, Rue Al-Djazira

VÊTEMENTS  
J. BELL  
5, Rue d'Italie, TUNIS



PHARMACIE BLOCH

4, avenue de France, et rue Al-Djazira

LEON BLOCH FILS

Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe  
de l'Université de Montpellier  
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger

Spécialités françaises et étrangères; Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expéditions immédiate - Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.

Téléphone 553

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme — Capital 78 millions

SUCCESSALE DE TUNIS : Avenue de France

Agences à SOUSSE, SFAX et BIZERTE

PRÊTS hypothécaires en participant avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.

Opérations de banques, Escompte, Recouvrements. Ordres de bourse, Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres, Paiement de coupons, Paiements télégraphiques, Cheques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères, Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o. Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

L'Huile qui graisse le plus

Vacuum Mobiloil

Marque "GARGOYLE"

Maison A. MODIGLIANI

Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie

5, Rue Saint-Charles — TUNIS

Téleg. Import-Tunis

Téléphone : 0,74

Société Générale

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000 Siège Social à Paris : 54 et 56 rue de Provence Agences en Tunisie : TUNIS, SOUSSE - SFAX

Principales Opérations

Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts; Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissances — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — BILLETS et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

RESTAURANT DU JAPON

C. FIORINI & C. FALORNI, PROPRIÉTAIRES

7, Rue Amilcar, 7 — TUNIS

Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Chaux Hydraulique et Ciment

Paul POTIN

DÉPOT : rue de Turquie (Port)

BUREAU : 22, rue Es-Sadikia

Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hamam-Lif)

Banque Franco-Tunisienne

de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13 rue d'Alger Tunis.

C<sup>ie</sup> DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots - poste Français

AGENCE DE TUNIS

Service régulier entre Marseille - Tunis et Tunis - Marseille -

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, 8, rue d'Alger.

L'Agent principal : CASIMIR PÉDELUPÉ.

C<sup>ie</sup> Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée

AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

Grande DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros

Spécialité d'Amer et de Fernet Licari

Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

St<sup>e</sup> F<sup>se</sup> DES CHAUX ET CIMENT DU BOU-KORNINE

A. BELLINO & Cie (Hamam-Lif)

Chaux éminemment hydraulique admise par les Administrations

Adressez les commandes et correspondances à Hamam-Lif

DÉPOT : 77, avenue de Carthage — TUNIS

TRACTEURS

MAC CORMICK

Machines de Récolte OSBORNE

disponibles à Tunis

MAISON R. WALLUT & C<sup>ie</sup>

(R. WALLUT ET G. HOFMANN, associés) — Tunis

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions entièrement versés

Agences de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Soussse

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires etc. etc.

DEPOTS A VUE : 2 o/o — DEPOTS A ECHEANCE FIXE : de 6 mois à 11 mois 1/2 . . . . . 3 o/o de 1 an à moins de 2 ans . . . . . 3 1/2 o/o de 2 ans et jusqu'à 4 ans . . . . . 4 o/o

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés.

Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie

Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

Banque de Tunisie

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs

Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia

Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale

des TUILERIES de MARSEILLE & Cie

CHAUX & CEMENTS « VALETTE-VIALLARD » de CRUAS

Admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire

FERS, ACIERS MARCHANDS TOILES NOIRES & GALVANISÉES

Fil de fer à fourrage 13-14-15

BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia

ENTREPOT : Rue de Portugal prolongée — TUNIS — (Tél. 1.68)